

ASSEMBLÉE NATIONALE4 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-2535

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin et Mme Taurine

à l'amendement n° 2419 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:****Mission « Travail et emploi »**

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 14 par les mots :

« ainsi que de la grande pauvreté dans laquelle vivent les jeunes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les jeunes ont été frappés de plein fouet par la crise sanitaire et sociale. 40% ont perdu des revenus. 74% ont rencontré des difficultés financières au premier confinement.

Si une aide est déployée par le Gouvernement, elle doit aussi avoir pour mission de lutter contre cette pauvreté.